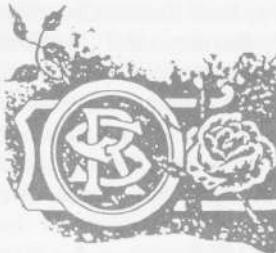


LE PETIT FONDEUR



EDITORIAL

Avec ce numéro 6 de juin 1993, s'achève donc cette série du "Petit Fondateur". Les élèves vous donnent dès maintenant rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle série, qui sera consacrée aux immigrés polonais de Rosières, thème de leurs futures recherches. Ils espèrent que vous, lecteurs de St Florent et des alentours, avez pris plaisir à découvrir ou à redécouvrir ce qui fait notre patrimoine à tous, et qui ne doit pas disparaître des mémoires.

Pour l'équipe éducative, c'est aussi le moment des remerciements.

Remerciements d'abord à la municipalité de St Florent, qui a en bonne partie financé cette publication pour vous l'offrir, ainsi que l'exposition consacrée au même sujet et présentée au Donjon du Château de juin à septembre.

Remerciements aussi à tous ces Anciens qui nous ont confié des documents personnels d'une valeur inestimable et qui ont su faire ressurgir ce passé avec gravité parfois, avec malice aussi, avec tendresse et émotion toujours. Et nos jeunes ont fini par s'attacher à leurs histoires toutes simples qui ont bien souvent rejoint la Grande Histoire. C'est à ces Anciens, finalement, que ce travail est dédié.

Les Professeurs.

La grève de Rosières en 1906, a été la plus longue et la plus grave de celles qui se sont déroulées dans notre région avant 1914. La classe de 4/6 lui consacre tout ce numéro du "Petit Fondeur".

LE CLIMAT SOCIAL

A la suite de la grève victorieuse de St-Florent en 1905 (affaire Barbencinc*), les ouvriers de l'usine de Rosières décident de poser eux aussi des revendications. Dans la deuxième quinzaine d'Avril 1906, le Bureau Syndical présente à l'administration une liste : augmentation des salaires et journées de 8 heures.

M. Dupuis, le directeur de l'usine, qui a succédé à J. Roussel, fait savoir dans une lettre** : "Les manoeuvres attachés à un poste fixe comme les chargeurs du fourneau ont des prix spéciaux supérieurs à ceux des autres manoeuvres... "Les casseurs de fonte, eux, gagnent déjà plus que ce qu'ils demandent". Au total, pendant la deuxième quinzaine de Mars 1906, en moyenne: 3 F12 pour 10 h pour 18 hommes, 3 F26 pour 31 hommes, 3 F91 pour 18 autres. "Mais les salaires descendent jusqu'à 2 F45 et même 2 F25 par jour pour 8 manoeuvres âgés de 67, 68 et 70 ans, dont deux ont en plus une petite retraite" et d'après lui, "il saute aux yeux qu'ils sont conservés par humanité"(!)

Il saute aux yeux qu'ils sont conservés par humanité.

En réalité, les salaires payés dépassent très rarement 2 F45 pour 10 h et même plus par jour (d'après les bulletins de paye d'Avril). Le 1er Mai 1906, toutes les usines de St Florent, Rosières, plus les carrières et le bâtiment, chôment, et le lendemain, une rumeur de grève éclate, car la réponse du patron a été remise à plus tard. La Direction attend le 7 Mai, c'est à dire le lendemain des élections législatives qui ont eu lieu le 6, pour répondre par un refus catégorique à toutes les revendications présentées. Les représentants du Syndicat demandent alors à être reçus par M. Dupuis qui refuse.

LES DEBUTS DE LA GREVE

Les ouvriers décident "par une énorme majorité, qu'ils en avaient assez de travailler pour les salaires qu'on leur sert et traités en bétail depuis de si longues années". (Bulletin de la Bourse du Travail de Mai 1906). Le 9 Mai, les ouvriers décident de voter la grève et le rapport de police de ce jour signale : "313 pour la grève et 111 contre, sur 700 ouvriers "

Le 10 Mai, la grève commence, et le Directeur, "au lieu de s'entendre avec ses ouvriers, donne l'ordre de fermer l'usine et d'éteindre les feux." (Dépêche du Berry).

*Voir Petit Fondeur n°5.

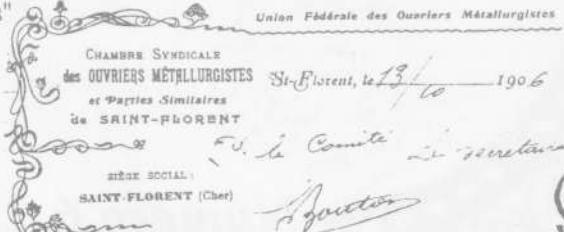
**Tous les documents sont extraits du dossier 33M122 (Archives Départementales).

Le Rôle de la PRESSE / les SOUTIENS

Parmi les journaux imprimés dans le Cher, un soutient les patrons (le Journal du Cher) mais d'autres défendent les ouvriers et les soutiennent : la Dépêche du Berry, le Bulletin de la Bourse du Travail, le Tocsin Populaire. "Les ouvriers sont calmes et résolus à lutter, mais il est espéré que la grève ne durera pas longtemps, à moins que M. Dupuis ne maintienne sa déplorable attitude" (Bulletin) "Il (le patron) ne voudra pas réduire à la famine plus de six cents malheureux (La Dépêche). Ces journaux publient les communiqués des grévistes et lancent des appels à la solidarité financière pour le compte du Comité de Grève. La grève est soutenue par l'ensemble de la population du département, surtout à St Florent, où elle a été indignée par les affirmations mensongères de M. David, l'ingénieur en chef, sur "les hauts salaires de ses ouvriers". Les listes de souscription montrent qu'un grand nombre de commerçants de Mareuil, Lunery, Bois-Ratier, Chanteloup, la soutiennent. Peut-être montrent-ils ainsi leur hostilité à l'économat de Rosières, appartenant à l'usine, et qui leur prend des clients. Ces listes montrent aussi que de nombreux grévistes ont trouvé à s'employer ailleurs, principalement aux champs, comme ouvriers agricoles car une partie de leur salaire est versée au Comité de Grève. La Fédération de la Métallurgie donne 1855 F. Des secours viennent aussi d'autres villes, de toute la France (Châteauroux, Le Havre, Amiens...). On organise des tombolas, des fêtes, des bals au profit des grévistes. Dans chaque réunion des brochures et des chansons sont vendues. 600 Francs viennent même de l'étranger. En Juin 1906, le montant des souscriptions s'élève à 3173,10 F, en Juillet à 5499,05 F, en Septembre à 17045,90 F en octobre à 19994,40 F et au début du mois de novembre à 21550,65 F. (listes du Bulletin de la Bourse du Travail). Le soutien est donc très important. Les membres du Comité de Grève ne donnent pas de secours en argent et tout est distribué en nature (pommes de terre, haricots, pain, saindoux...).

LE COMITE DE GREVE

Il a fonctionné remarquablement et la grève a tenu grâce à lui. Ses principaux membres sont Louis Bouton, Antoine Riffet, Arnaud Fraize, Julien Gallon et Joseph Duverget. Les secours sont centralisés par le trésorier Louis Bouton, au sujet duquel le Préfet du Cher demandera des "renseignements confidentiels". Le rapport du Commissaire spécial indique : "Marié sans enfants. Depuis 1904, il est employé à l'usine de Rosières. Il a précédemment travaillé chez M. Bellot. Bouton Louis est un ouvrier calme, sans autres relations que celles qu'il se crée parmi des camarades d'atelier. Il ne s'occupe pas de politique. Son unique passion semble être la pêche à la ligne. On le présente comme un ouvrier rangé, sérieux, de bonne conduite et qui possède la considération de ceux qui l'approchent. "Gallon, lui, est conseiller municipal de Massoeuvre. Le Comité ne sera pas seulement destiné à organiser les grévistes. Il cherche aussi à leur faire prendre conscience de leur condition liée à certaines habitudes. Dans un compte rendu du 10 Juin, il demande "que le poison appelé alcool soit interdit dans les ateliers"



L'EPREUVE DE FORCE

La situation ne change pas jusqu'au début 1906 : "Nous avons toutes raisons de supposer que la lutte sera longue" dit le Bulletin de la Bourse du Travail qui appelle à la solidarité face à "un patronat intransigeant et féroce". A partir de début Juin, le nombre de documents (lettres, télégrammes, rapports...) devient très important. Le patron, M. Dupuis, écrit tous les jours au Préfet pour se plaindre. Certains jours, il lui envoie même plusieurs courriers et accuse les forces de l'ordre de ne pas faire leur travail. Le 5 Juin, une deuxième tentative de conciliation a lieu. C'est encore un échec. Dans une lettre adressée au Juge de Paix du canton de Chârost, chargé désormais d'arbitrer le conflit, le patron écrit qu'il "n'est pas d'ordre économique, et ne peut prêter à conciliation". Il reproche aux ouvriers maintenant d'avoir "rompu le contrat de travail qui les liait". Enfin, selon lui, les ouvriers sont ingrats, puisque les "anciens ouvriers de M. Roussel sont en retraite (et que) la jeune génération semble méconnaître les efforts faits pour améliorer le sort du personnel". "Nos œuvres d'assistance (voir Petit Fondeur n°3) sont qualifiées moyens d'oppression". C'est vrai que dès le début de la grève, le patron fait fermer l'école, ce qui jette dans la rue deux cents enfants. Une autre menace se précise : Dupuis envisage de rouvrir l'usine fermée depuis le 10 Mai, "mais avec le nouveau personnel qu'il aura choisi".

Il veut remplacer les grévistes par des "Jaunes" (voir Petit Fondeur n°5). Il le fait savoir par une affiche le 7 juin, où il menace : "En conséquence, les ouvriers qui désireront être occupés devront formuler leur demande par lettre ou se faire inscrire à l'usine". Pourtant, le Comité de Grève accepte de faire quelques concessions et ne réclame plus la journée de 8 h.

Le patron précise ses menaces : "18 ouvriers logés dans les maisons de l'usine (Voir Petit Fondeur n°4) viennent de recevoir un commandement par le ministère d'huissier les invitant à vider les lieux le 18 Juillet et d'autres fournées suivront, paraît-il". C'est le Tocsin Populaire du 23 Juin 1906 qui donne cette information et qui ajoute : "Au lendemain de l'envoi de ces commandements de déguerpir, M. Dupuis, pour se faire pardonner sans doute par le Seigneur fit faire une distribution de chapelets dans les maisons aux femmes et aux enfants. D'autre part, le conseil municipal de Lunery, maire Dupuis (ce monsieur occupe toutes les fonctions), ayant voté deux cents francs pour venir en aide aux familles des grévistes, c'est le curé qui fut chargé de la distribution des secours".

L'épreuve de force est maintenant engagée : "Car en réponse à cette manœuvre, la résolution (fut) prise de ne quitter les maisons que par la force".

La situation se détériore rapidement car la direction annonce la reprise du travail pour le 28 Juin. Le 27, Dupuis écrit au Préfet que les grévistes tiennent une réunion aux portes de l'usine et qu'ils "ont été incités à empêcher la reprise du travail par tous les moyens, et les menaces les plus violentes ont été proférées".

En effet, le 28, 300 grévistes montent la garde avec leurs femmes devant l'entrée de l'usine. Sur la place les ingénieurs, les employés et 80 ouvriers veulent reprendre le travail. Entre les deux groupes, le Commissaire central de Bourges assure le service d'ordre, avec 6 gendarmes à cheval. "Six heures. Un coup de cloche retentit. Apeurés, la tête basse, les misérables jaunes se mettent en marche sous la conduite des garde-chiourme avec des gendarmes... Un concert de sifflets et d'imprécations les accueille au passage", dit le Tocsin Populaire du 30 Juin.

Seules 125 personnes se sont présentées au travail sur 700, c'est un échec pour le patron qui demande au Préfet (lettre du 29 Juin) que les jaunes "aient plus de protection à laquelle ils ont légalement droit". Il se plaint "que le personnel est absolument démoralisé", que "la femme Gallon, hier déjà avait saisi un ouvrier au collet, a récidivé aujourd'hui", qu' "un gréviste a ramassé une pierre pour le frapper quand un gendarme l'a arrêté". Plus loin, il rappelle au Préfet "que les maisons ouvrières de Rosières sont bâties sur des terrains propriété de l'usine "et qu'il veut en empêcher l'accès et y interdire toute réunion ou manifestation".

A partir de ce jour la violence s'installe.

LA VIOLENCE

L'usine est comme une forteresse assiégée et les grévistes cherchent à en contrôler les accès (route de St Florent-Massoeuvre) pour empêcher les "jaunes" d'aller travailler.

Presque tous les jours, les télégrammes et les rapports de police signalent des défilés "drapeau rouge syndical en tête" regroupant plusieurs centaines de "grévistes très surexcités", "menaçants", aux "têtes très montées".

Des procès verbaux sont dressés contre les hommes qui provoquent les gendarmes ramenant des jaunes chez eux.

Le 7 Juillet, le Tocsin Populaire diffuse une proposition du patron : "Si la grève prend fin immédiatement sans troubles nouveaux, la direction accepte de réembaucher les ouvriers... Elle promet d'examiner une augmentation du prix des pièces".

La Direction accepte donc, mais à condition que "trente ouvriers dont les noms seront indiqués, ne reviendraient pas à l'usine (et) chacun de ces trente recevrait, à titre de conciliation, une indemnité d'une semaine. "Les trente exclus ont reçu une lettre les avisant qu'ils ne font plus partie du personnel. Le but du mouvement a changé, les grévistes ont maintenant un seul objectif : faire réembaucher les 30 exclus. Les grévistes continuent à "provoquer des incidents" (lettre de Dupuis). Le 9 Août, "le fil téléphonique a été coupé au-delà de Massoeuvre" et David, l'Ingénieur en chef (Dupuis est à ce moment-là en vacances à la Bourboule) s'inquiète "car l'interruption des communications pourrait avoir de graves conséquences en raison des surexcitations dont font preuve les grévistes. "Les incidents éclatent aussi "pour empêcher à tout prix le déménagement de l'ouvrier Nigron", (télégramme du 18 Août). "Sur le pont Saint Florent, deux gendarmes... débordés, frappés à coups de bâtons ont dû dégainer, sans faire usage de leur arme".

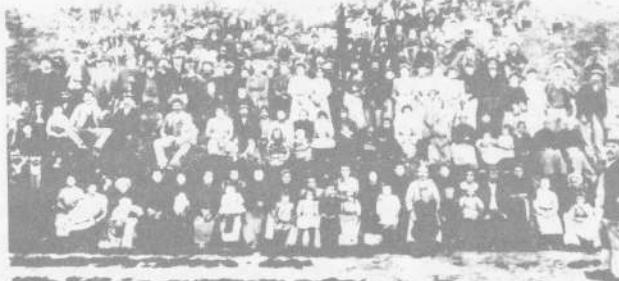
Un autre télégramme signale dans les mêmes jours : "Suite conférence Citoyen Latapie, nuit fut très mouvementée jusqu'à une heure avancée ! Carreaux furent brisés. Manifestants redoublèrent violences contre maisons ingénieur, concierge... En plein jour bande 300 grévistes armés gourdins avaient tenu tête au Commissaire Spécial et à gendarmes. Ceux-ci après avoir dégainé rentrèrent sabre". Comme il n'y a plus que 20 à 30 jaunes qui acceptent encore d'aller travailler, M. David lance un avis de 17 Août : "La Direction, mise dans l'impossibilité d'assurer tous les services, à la regret (avec 2 fautes) d'informer les ouvriers qui avaient manifesté courageusement leur volonté de travailler, qu'elle se voit dans l'obligation de fermer l'usine".

Dans une note rédigée début septembre, la direction fait le point : "La difficulté de la reprise vient que nos ouvriers (les jaunes) sont divisés entre 8 ou 10 villages à 3 et 4 km de l'usine. Il est très difficile de protéger les groupes habitant St Florent, Champfrault, Bois-Ratier, Grand Malleray, l'Echalusse, Chanteloup et Lunery... Partout la proportion des rentrées est insignifiante". Le Comité de Grève, lui, contrôle Massoeuvre, la Chaise. Une lettre anonyme, non datée et bourrée de fautes renseigne Dupuis : *"Comme je passais à Massoeuvre il y avait réunion j'écoutais un croupier d'ouvrier qu'il disais faudrais que Dupuis soit battu mes Dada a répondu il faudrais pas qu'il soit battu mes tué"* signé *"Un ami sincère"*. La Direction ne fait plus peur qu'aux ouvriers habitant Rosières qu'elle menace d'expulser, mais pas à ceux des environs. Pendant cette période, Dupuis a cherché à vendre l'usine mais les réponses sont négatives. Le patron des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson écrit : "Après réflexion, je ne vois pas de combinaison possible ayant pour base soit l'achat de Rosières, soit une fusion avec Rosières". Celui de la Compagnie des Forges de Commentry "comprend les raisons d'ordre spécial qui, malgré l'état de prospérité de cette affaire, inspire vos intentions". Mais lui aussi dit que "la gestion de son industrie est déjà compliquée, d'autant plus qu'il connaît aussi des difficultés ouvrières". A la fin du mois d'Août, 13 grévistes sont condamnés à des peines de prison variant de 8 à 20 jours. La femme de Gallon avait, elle, déjà comparu devant le tribunal pour coups à un jaune. Elle avait été condamnée à 25 Francs d'amende. Une manifestation de plus de 2000 personnes l'accueille à son arrivée de Bourges.

Les NEGOCIATIONS

C'est le Préfet qui s'en charge. Pendant ce temps, la population soutient toujours les grévistes, ainsi que la municipalité, dont le Maire, M. Ladevèze "qui pourtant n'est pas un socialiste, s'est refusé à loger les gendarmes dans sa commune, même sous la menace d'une révocation" (Bulletin de la Bourse du Travail-Sept. 1906).

Le 25 septembre, une entrevue a lieu devant le Préfet entre M. Dupuis et les délégués du Syndicat. M. Dupuis accepte l'augmentation de salaire pour les grévistes. Mais la discussion reste bloquée sur le nombre d'ouvriers renvoyés. Enfin, M. Dupuis sous la pression du Préfet accepte de réduire à 20 puis à 15 le nombre des ouvriers renvoyés et leur propose 1000 F d'indemnité. Le 27, un vote à l'Assemblée Générale des grévistes a lieu. Sur les 500 à 700



Les griffes de Roscius (Octobre 1906)

présents, seuls 27 acceptent cette proposition. La grève continue. Mais M. Dupuis prend quand même la décision de faire reprendre le travail le jeudi 1er octobre. Un rapport de police adressé au Préfet et daté du 3 octobre conclut à un échec : "A Champfoult, il existe une trentaine d'ouvriers. Sur ce nombre, 27 ou 28 n'ont pas repris. Ils sont qualifiés "rouges". Hier, deux ouvriers jaunes ont essayé vainement...

Douze ou quinze cavaliers étaient cependant placés à proximité pour les protéger. A la Chaise, la situation est presque la même, ainsi qu'à Massoeuvre". Même le Commissaire donne son avis: "Ceci démontre qu'aucun ouvrier n'a repris ou ne reprendra le travail dans la situation actuelle, c'est à dire si M. Dupuy (sic) s'obstine à vouloir faire des victimes".

En effet, suite à une décision du Préfet d'interdire toute manifestation sur le territoire des communes de Lunery et de St Florent, l'armée intervient. Deux Compagnies du 95ème Escadron et un Escadron d'artillerie à cheval sont chargés de faire régner l'ordre, puisque le Maire avait refusé de faire respecter les interdictions. Alors que les manifestations cessent (la présence de l'armée fait peur), Mauger, Député socialiste de St Amand, accompagné de Gallon et Bouton obtient une entrevue le 8 Octobre. Dupuis veut maintenir le renvoi des 15 grévistes. L'Assemblée Générale des ouvriers décide alors de donner "plein et entier pouvoir" aux membres du Comité de Grève pour signer un accord. Cela veut dire que 12 grévistes acceptent de se sacrifier, dont 4 membres du Comité de Grève: Bouton, Gallon, Riffet et Fraize. Ils sont donc renvoyés et reçoivent les 1000 F d'indemnité. Grâce à la Bourse du Travail et son secrétaire, Hervier, ils retrouvent rapidement un autre emploi et le 15 Octobre, est enfin signé l'accord entre Dupuis, les membres du Comité et le Préfet. Le 19 Octobre, après plus de 5 mois de grève, le travail reprend à Rosières. Dans la cité, pendant longtemps, il y aura des règlements de comptes entre les familles de "jaunes" et de "rouges". Ils concernent aussi les femmes et les enfants à l'école qui s'affrontent en batailles rangées dans la rue. A Massoeuvre, quartier général des "rouges", on continuera longtemps à se moquer des familles de Rosières, "les grenouilles de bénitier" à qui une des actionnaires de l'usine, Mme Dumez, offrira la construction d'une église, inaugurée en 1911.

Dans l'usine, le Syndicat, malgré le renvoi de ses principaux dirigeants, deviendra très important et reconnu par la direction. A l'élection des délégués il a 15 élus sur 17, et chaque année il présentera une liste de revendications à la Direction, pour négociation.

Le Drupuis renouvelle sa déclaration consignée dans le procès verbal du 11 septembre dernier et s'engage à examiner après la reprise du travail avec la plus grande bénévillance les doléances des ouvriers qui pourront être reçus. L'indemnité globale de mille francs restera acquise aux douze ouvriers céduis et dans les conditions indiquées au procès verbal du mois dernier. L'indemnité a été renouvelée.